

# CONDITIONS PARTICULIÈRES DE VENTE – CIRCUITS DÉCOUVERTE BY CLUB MED®

Les conditions d'exercice des activités relatives à l'organisation et à la vente de voyages ou de voyages à forfaits touristiques au sens de la Directive [UE] 2015/2302 transposée par la loi du 21 novembre 2017, **relative à la vente de voyages à forfait, de prestations de voyage liées et de services de voyage**.

## PRÉAMBULE

L'inscription à un Circuit/Escapade proposé par Club Med® implique l'acceptation des Conditions Générales de Vente disponibles en agence et sur le site internet [www.clubmed.be](http://www.clubmed.be) (dernière date d'édition au moment de la réservation) et des présentes Conditions Particulières de vente. Les caractéristiques, les Conditions Générales de Vente, les présentes Conditions Particulières de vente, le programme, le devis, la proposition de Club Med® seront contractuels dès l'acceptation du Contrat de vente par le G.M®. En l'absence de brochure, de devis, et proposition, le Contrat de vente constitue, avant sa signature ou son exécution (paiement de l'acompte), l'information préalable visée conformément **par la loi du 21 novembre 2017**. Les Conditions Particulières prévalent en cas de contradiction avec les Conditions Générales de Vente. Sous réserve donc des dispositions figurant dans les présentes conditions de vente, il est rappelé que les Conditions Générales de Vente s'appliquent à chaque fois que l'information peut être compatible avec la nature du Forfait Circuit, tel que défini sur le site internet [www.clubmed.be](http://www.clubmed.be)

Les informations disponibles sur le site internet [www.clubmed.be](http://www.clubmed.be) (en ce compris les Conditions Générales et particulières de vente) ont vocation à informer les clients du Club Med® (dénommés "Gentil(s) Membre(s)", "G.M®" ) préalablement à la signature de leur contrat de vente ("Contrat") du contenu des prestations proposées par le Club Med® relatives au transport et au séjour (prix et modalités de paiement, conditions de résiliation et de modification du Contrat, conditions de franchissement des frontières).

Le Club Med® se réserve toutefois expressément la faculté d'apporter des modifications aux informations (telles que les informations relatives aux prix, au contenu des prestations de transport et de séjour, aux dates d'ouverture et de fermeture des Resorts du Club Med®, aux activités à la carte) figurant dans ses documents commerciaux de vente et notamment dans la "Brochure Circuits Découverte by Club Med®" ou sur le site internet.

Les différents articles des présentes Conditions Particulières et des Conditions Générales de Vente sont indifféremment appelées "article" ou "chapitre".

## 1. FORFAITS CIRCUITS DÉCOUVERTE BY CLUB MED®

Le Club Med® propose à ses G.M®, différents Circuits (qui peuvent être complétés par un séjour en Resort) avec ou sans transport global.

### 1.1 FORFAITS (OU PRODUITS) CIRCUITS DÉCOUVERTE BY CLUB MED®

Les pages Circuits du site internet précisent les programmes des Circuits et le nombre maximum de participants.

Les départs sont garantis, c'est-à-dire proposés sans nombre minimal de participants.

Par exception en cas de nombre minimal de participants requis, le G.M® en sera informé préalablement à la réservation. Les G.M® seront également informés des éventuels suppléments à payer en fonction du nombre de participants.

Si le nombre minimal de participants requis n'est pas atteint, cela sera un motif valable d'annulation par le Club Med® sans que cette annulation puisse ouvrir droit à indemnisation à quelque titre que ce soit pour les G.M®. Le Club Med devra en informer le G.M® inscrit par tout moyen permettant d'en accuser réception, au plus tard :

- Vingt jours (20) avant la date de départ prévue (date non comprise) de sa décision de résiliation du Forfait si le voyage dure plus de six (6) jours ;

- Sept (7) jours avant la date de départ prévue (date non comprise) de sa décision de résiliation du Forfait si le voyage dure entre deux (2) et six (6) jours ;

- Quarante-huit heures avant la date de départ prévue (date non comprise) de sa décision de résiliation du Forfait si le voyage dure au maximum deux (2) jours. Sur certains Circuits.

En cas d'annulation, le supplément de prix le cas échéant versé sera remboursé au G.M®.

Le prix des Escapades peut selon les choix effectués par le G.M® inclure différentes options comme le transport, la catégorie de la chambre. Les prestations optionnelles proposées sont indiquées sur le site internet [www.clubmed.be](http://www.clubmed.be). Les exemples de prix sont donnés à titre indicatif, le prix précis de votre Escapade ou Circuit étant communiqué dans tous les cas dans notre offre préalable personnalisée et/ou votre Contrat.

#### Demandes particulières du G.M® :

Le G.M peut adresser à l'organisateur une demande spéciale ou exprimer un besoin particulier concernant son séjour ou son transport (repas spécial, personne à mobilité réduite, bébé, ...), qui sera traitée au cas par cas. La demande ne sera validée qu'après

confirmation et acceptation écrite de Club Med® et/ou du transporteur aérien et sous réserve par le demandeur des conditions d'accès à la demande qui lui seront alors communiquées. En tout état de cause toute demande d'assistance doit impérativement être signalée à votre agence (handicap, forte corpulence, etc..) au plus tard 72h avant le départ et en tout état de cause avant l'achat et l'émission des billets de transport.

## 1.2 FORFAIT SÉJOUR EN RESORT (DANS LE CADRE DU FORFAIT ESCAPADES OU D'UNE PROLONGATION EN RESORT)

Se reporter au chapitre 1 des Conditions Générales de Vente en vigueur.

Le Forfait-séjour dans un Resort (Villages de vacances) Club Med® comprend les prestations de base telles que détaillées à la page « Les Resorts à la loupe » figurant dans la Brochure Trident et/ou sur le site internet [www.clubmed.be](http://www.clubmed.be)

Les prestations avec supplément s'entendent en toute hypothèse en option, et selon les disponibilités. Certaines prestations (ex. structures d'encadrement, activités sportives) ne sont proposées qu'à certaines dates (par exemple uniquement pendant les vacances scolaires françaises (hors DOM-TOM) ou au contraire hors périodes de vacances scolaires). Les dates précises des prestations sont disponibles en Agence ou sur le site [www.clubmed.be](http://www.clubmed.be)

(Dans le cadre des Circuits, Club Med® pourra remplacer l'hébergement initialement prévu dans des Resorts Club Med® par un hébergement dans un hôtel de catégorie équivalente, mais n'incluant pas le Bar & Snacking). Chacun de ces Forfaits constitue un produit unique et indivisible dont le contenu, les conditions sont détaillées aux pages descriptives de la Brochure Circuits Découverte by Club Med® correspondant disponible en Agence (ci-après "Forfait"). Tous les Forfaits s'entendent en fonction des disponibilités.

S'agissant des activités organisées par des prestataires extérieurs (au sein du Resort ou à l'extérieur de celui-ci) réservées et/ou payées par le G.M®, elles ne font pas partie du Forfait souscrit et relèvent par conséquent de la seule responsabilité de ces prestataires.

Personnes à mobilité réduite : voir ce paragraphe dans les Conditions Générales de Vente au chapitre 1.3.

## 1.3 VENTES LOCALES DE FORFAITS SÉJOUR

Les conditions qui régissent ces ventes sont définies à l'article 7.2 des Conditions Générales de Vente en vigueur.

## 1.4 TRANSPORT

Les Forfaits Circuits sont proposés, selon le cas, avec ou sans transport.

Le Forfait Circuit avec transport comprend, sauf exception et selon le Forfait choisi, outre le programme, les visites et les excursions telles que précisés en agence et/ou sur le site internet [www.clubmed.be](http://www.clubmed.be), le vol international aller-retour et les différents parcours intérieurs.

Le Club Med® pourra étudier toute demande d'un G.M® concernant la réservation d'un Forfait Circuit sans transport. Ces derniers comprendront les mêmes prestations que celles mentionnées ci-dessus à l'exclusion du vol international aller-retour, des vols intérieurs et des transferts aéroport/hôtel/aéroport les premiers et derniers jours. Pour certains programmes, seul un Forfait avec transport sera proposé avec fourniture des vols internationaux par le Club Med®. Il est précisé que les circuits combinés tels que les Escapades sont des produits indivisibles dont les conditions de modification ou de résiliation telles que prévues aux présentes s'appliquent à l'ensemble du produit : pour plus d'informations concernant ces Forfaits, nous consulter.

Les taxes aériennes (d'aéroport, d'assurance, de sécurité, carbone, de solidarité), les surcharges carburant et/ou les frais d'escales (en ce compris les taxes portuaires pour les Croisières Club Med 2) sont inclus dans les prix avec transport publiés mais sont sujettes à modification (cf. article 4.2 des présentes). Ces différentes taxes apparaissent parfois dans les Brochures sous les termes "taxes variables ou taxes aériennes".

## 2. COMMENT CALCULER VOS VACANCES

### 2.1. PRIX DU FORFAIT

Les prix et les dates de début des Circuits sont plus amplement détaillés en agence ou sur le site [www.clubmed.be](http://www.clubmed.be). Le prix du Forfait est déterminé en fonction notamment de la date de début de séjour et de sa durée. Si le prix d'un Forfait pour une date de départ donnée est différent d'une "Brochure Circuits Découverte by Club Med®" à l'autre, le prix applicable sera celui indiqué dans la "Brochure Circuits Découverte by Club Med" en vigueur au moment de la réservation (à savoir la dernière date d'édition de la "Brochure Circuits Découverte by Club Med"). Enfin, dans l'hypothèse où le G.M® souhaiterait bénéficier d'un hébergement spécifique sur les nuitées en Resort (vue mer, vue montagne, logement individuel, tarification enfants pour les chambres de catégorie supérieure...) en dehors de l'hébergement standard (chambre "Supérieure") proposé par le Club Med®, le Club Med® pourra être amené à lui faire, sur sa demande, une offre écrite spécifique (devis) et dans ce cas le prix du Forfait et sa durée de validité seront ceux figurant sur ladite offre (devis).

S'ajoutera au prix du Forfait le montant des prestations choisies et acquittées par le G.M® en supplément du prix du Forfait lors de la réservation (ci-après le "montant total du prix du Forfait").

Pour le montant et les modalités de paiement de la cotisation annuelle, se reporter à l'article 2.1 des Conditions Générales de Vente en vigueur.

Révision des prix : Les prix indiqués notamment dans la Brochure Circuits Découverte by Club Med® Hiver 2019 -2020 et Eté 2020 (à paraître) sont exprimés en euros et sont/seront respectivement établis en fonction des données économiques et fiscales en vigueur à la date du 28 mars 2019 et du 21 octobre 2019. Le Club Med® se réserve le droit de modifier les prix de la Brochure Circuits Découverte by Club Med® dans les conditions prévues à l'article 4 des Conditions Générales de Vente en vigueur.

## 2.2. RÉDUCTIONS DE PRIX ET OFFRES PROMOTIONNELLES

Les réductions de prix ou offres spéciales proposées par Club Med® sont non rétroactives, non cumulables entre elles, sauf mention contraire. À cet égard, il est précisé que les offres promotionnelles du Club Med® s'entendent en premier lieu aux conditions particulières de l'offre puis aux présentes Conditions Générales de Vente. Elles ne concernent pas les G.M® ayant déjà réservé leur Forfait à la date de l'offre. Le Club Med® se réserve la possibilité de supprimer tout ou partie des réductions de prix ou offres de réduction mentionnées dans les Brochures Club Med.

## 2.3. FORFAIT SANS TRANSPORT

Se reporter à l'article 1.1 des Conditions Générales de Vente en vigueur.

## 3. COMMENT RÉGLER VOS VACANCES

Les conditions de paiement des Forfaits Circuits sont celles prévues à l'article 3 des Conditions Générales de Vente en vigueur (dernière date d'édition). Notamment conformément aux Conditions Générales de Vente, à défaut de recevoir le paiement du prix du Forfait dans les délais, le Club Med® ne sera pas tenu de conserver la disponibilité du Forfait. Le retard de paiement sera considéré comme une annulation du fait du G.M® pour laquelle il sera alors fait application des pénalités d'annulation prévues à l'article 4.1.2. des Conditions Générales de Vente. La date retenue pour déterminer le montant de ces pénalités sera la date d'envoi par le Club Med® du courrier notifiant au G.M® l'annulation effective du Forfait du fait de ce dernier. Le G.M® s'acquittera sans délais des pénalités mises à sa charge, étant précisé que les sommes versées au titre de l'acompte seront conservées par Club Med® et viendront en déduction des pénalités dues.

En cas de non-respect par le G.M® des délais de paiement, le Club Med® se réserve le droit de procéder au recouvrement des sommes en cause par tous moyens et d'inscrire le G.M® concerné sur son "fichier liste incident", et ce dans le strict respect des dispositions.

## 4. MODIFICATIONS, ANNULATIONS ET/OU RÉSILIATIONS ET CESSIONS

(Se reporter aux dispositions du chapitre 4 des Conditions Générales de Vente en vigueur (dernière date d'édition). Il est préalablement rappelé que le G.M® ne bénéficie pas du droit de rétractation pour l'achat de prestations touristiques conformément aux dispositions du Code de la consommation. Par ailleurs les offres de dernière minute (« ODM ») qui sont proposées exclusivement sur le site internet [www.clubmed.be](http://www.clubmed.be) sont soumises aux conditions de modification et d'annulation précisées dans les Conditions Générales de vente en vigueur sauf conditions de modification et d'annulation particulières disponibles sur le site précité.

Sans préjudice de l'application aux Circuits Découverte by Club Med®, des dispositions du chapitre 4 des Conditions Générales de Vente, il sera fait application de pénalités spécifiques de modification et d'annulation dans les conditions ci-après visées pour les Circuits et escapades suivants :

- Circuits en petits groupes : Brésil tropical, Brésil tropical et Amazonie, l'Est canadien, Canada grandeur nature, Canada grandeur nature et traversée des rocheuses, Pagodes et feuilles d'or, Couleurs d'Équateur, Couleurs d'Équateur et croisière aux Galápagos, Louisiane, Louisiane à Miami, Cap à l'Ouest I, Sur les routes de l'ouest, Les grandes capitales russes, De Moscou à Vladivostok, Les plaines de Tanzanie, Les plaines de Tanzanie et Zanzibar, Safari des grands espaces, Safari des grands espaces et Zanzibar, Australie Passion et grande barrière de corail. Les conditions particulières de modification et d'annulation pour ces Circuits sont spécifiées sous le tableau de prix du Circuit concerné sur le site internet [www.clubmed.be](http://www.clubmed.be).

- Escapades :

1) pour les Escapades Espagne et Portugal, application de conditions spécifiques de modification et d'annulation; se référer à la mention indiquée sur le descriptif du programme. Se renseigner auprès de votre agence ou sur le site [www.clubmed.be](http://www.clubmed.be)

2) Pour les autres escapades, les conditions particulières de modification et d'annulation sont les suivantes:

- à 61 jours et au-delà avant la date de départ prévue (date non comprise) : 35 euros par personne; 35 euros par personne + frais réels de la compagnie aérienne pour un Forfait comportant un transport sur vol régulier ou par train; 35 euros + 100% du prix total du transport si transport sur vol low cost

- de 60 à 46 jours avant la date de départ prévue (date non comprise) : 25% du montant total du prix du Forfait ; 25% du montant total du prix du Forfait hors transport + 100% des frais réels de la compagnie aérienne en cas de transport sur vol régulier ou vol low cost
- de 45 à 36 jours avant la date de départ prévue (date non comprise) : 50% du montant total du prix du Forfait; 50% du montant total du prix du Forfait hors transport + 100% des frais réels de la compagnie aérienne en cas de transport sur vol régulier ou vol low cost
- de 35 à 15 jours avant la date de départ prévue (date non comprise) : 70% du montant total du prix du Forfait; 70% du montant total du prix du Forfait hors transport + 100% des frais réels de la compagnie aérienne en cas de transport sur vol régulier ou vol low cost
- de 14 jusqu'à la date de départ prévue (date non comprise) : 90% du montant total du prix du Forfait; 90 % du montant total du prix du Forfait hors transport + 100% des frais réels de la compagnie aérienne en cas de transport sur vol régulier ou vol low cost

L'Escapade à laquelle est adjoint une extension constitue un Forfait indivisible pour le calcul des indemnités.

## 5. PROLONGATION DU FORFAIT SÉJOUR EN RESORT

Sans préjudice de l'application des dispositions de l'article 7.2 des Conditions Générales de Vente en vigueur, il est précisé qu'en cas de prolongation du Forfait, le tarif appliqué sera celui en vigueur dans le Resort considéré. Le règlement devra être effectué en monnaie locale. Aucun règlement par un tiers dans l'un quelconque des points de vente du Club Med® ne pourra être effectué. La prolongation de séjour sera notamment soumise à disponibilité de places d'avion ou de train pour assurer le retour du G.M®.

## 6. DÉSISTEMENT EN COURS DE FORFAIT

Une interruption du Forfait à l'occasion d'une étape d'un Circuit et/ou la renonciation à certains services compris dans le Forfait ou acquittés en supplément du prix du Forfait lors de la réservation ne pourront donner lieu à une demande de remboursement ou d'avoir d'aucune sorte. L'attestation de départ prématuré du Circuit ainsi que les attestations constatant la renonciation du G.M® à l'un quelconque des services susvisés ne peuvent en aucun cas être considérées comme un accord de remboursement. Il est par ailleurs précisé que les transports sur certaines destinations sont assurés par des réservations de groupe qui ne permettent pas au Club Med® d'obtenir des remboursements sur les places et billets inutilisés.

## 7. RESPONSABILITÉ

Reportez-vous aux dispositions du chapitre 12 des Conditions Générales de Vente en vigueur.

## 8. RÉCLAMATIONS

Les réclamations relatives au Forfait devront être adressées par le G.M® dans les 30 jours suivant la fin de la consommation du Forfait via le formulaire mis à sa disposition dans la rubrique « Mes demandes » du compte client du G.M® ou dans la rubrique « Réclamation » sur notre Site ou à l'adresse [brubrcav@clubmed.com](mailto:brubrcav@clubmed.com).

Après avoir saisi le Service Relation Clients et à défaut de réponse satisfaisante dans un délai de 60 jours, le G.M® peut saisir la Commission de Litiges Voyages, Rue du Progrès 50, 1210 Bruxelles – Tel : 02/277.62.15 – 02/277.61.80 / Fax : 02/277.91.00 / [litiges-voyages@clv-gr.be](mailto:litiges-voyages@clv-gr.be). Les réclamations portant uniquement sur les modalités d'une réservation effectuée en ligne peuvent être adressées via la plateforme <http://ec.europa.eu/consumers/odr/>. Les réclamations mettant en jeu les assurances dommages ou responsabilité civile du Club Med® devront avoir fait l'objet d'une déclaration écrite en Resort avant départ, ou auprès du transporteur si le litige intervient durant les transports aller-retour organisés par le Club Med®. Sans préjudice de ce qui précède, il est rappelé que ces réclamations devront être adressées directement au courtier d'assurance MARSH - Tour Ariane - La Défense 9 - 92088 Paris La Défense Cedex.

## 9. FORMALITÉS DOUANIÈRES ET SANITAIRES

Se reporter aux dispositions du Chapitre 6 des Conditions Générales de Vente en vigueur ainsi qu'à la rubrique "Informations pratiques" sur le site internet [www.clubmed.be](http://www.clubmed.be) pour prendre connaissance plus particulièrement des informations concernant les ressortissants français.

Vaccinations - santé : reportez-vous à la rubrique "La santé" du Trident® ou contactez votre agent de voyage. Femmes enceintes : vous pouvez voyager avec nous jusqu'à votre 28e semaine de grossesse (mais pas au-delà) à la fin du Circuit, à condition d'être en possession d'un certificat de votre médecin attestant que vous êtes en état de voyager.

## 10. DONNÉES NOMINATIVES CONFIDENTIALITÉ

Se reporter à l'article 14 des Conditions Générales de Vente en vigueur.

Chaque G.M® dispose d'un droit strictement personnel d'accès et de rectification des informations le concernant. S'agissant d'un droit strictement personnel, le droit d'accès, de rectification et d'opposition pour motifs légitimes ne pourra être exercé que par son titulaire justifiant de son identité ou par son représentant légal s'il s'agit d'un mineur ou d'un incapable majeur. Il pourra s'exercer par lettre simple adressée au Service Relation Clients dont l'adresse figure au chapitre 8 des présentes.

## 11. VALEURS ET BAGAGES

Se reporter à l'article 10 des Conditions Générales de Vente en vigueur.

## 12. LOGEMENT

Se reporter aux dispositions du chapitre 1 des Conditions Générales de Vente en vigueur. Etant précisé que les conditions de logement (nom et catégorie de l'hôtel, conditions de la restauration) en dehors des Resorts sont celles précisées dans le programme du Circuit.

## 13. SPORTS

Consulter votre agence ou le site [www.clubmed.be](http://www.clubmed.be).

## 14. ENFANTS

Sans préjudice des dispositions du chapitre 5 des Conditions Générales de Vente en vigueur, il est précisé que les enfants ne sont acceptés sur les Circuits qu'à partir de 7 ans (sur certains Circuits l'âge minimum peut-être supérieur) et Escapades qu'à partir de 4 ans, sans encadrement ni prestations particulières. Ils sont entièrement à la charge de leurs parents ou de l'accompagnant, sans G.O® pour les encadrer. Concernant les conditions d'inscription dans les structures d'encadrement enfants du Club Med, nous vous invitons à lire le paragraphe 5.2 des Conditions Générales de Vente en vigueur.

## 15. ASSISTANCE

Se reporter à l'article 15 des Conditions Générales de Vente en vigueur.

Il est précisé qu'en cas de difficulté ou de non-conformité à signaler, le G.M® pourra joindre sur place le contact dont les coordonnées sont mentionnées sur le Contrat de vente ou le cas échéant dans un autre document avant son départ.

## 16. ASSURANCE

Se reporter à l'article 16 des Conditions Générales de Vente en vigueur.

## 17. ASSURANCE COMPLÉMENTAIRE

Nous vous recommandons de souscrire une assurance complémentaire. À cet égard, le Club Med® offre la possibilité de souscrire l'assurance complémentaire "Écran Total®", couvrant les risques encourus lors de votre voyage tels que notamment, sans que cette liste soit limitative, annulation, bagages, retour anticipé. Pour les détails de cette offre, reportez-vous à la page Assurance facultative "Écran total®" de la Brochure, sur la page du site internet [www.clubmed.be](http://www.clubmed.be) ou rapprochez-vous de votre agent de voyages.

## **CONDITIONS DE VENTE CLUB MED**

ÉDITION DU 01 OCTOBRE 2019

Applicables à toute réservation effectuée à compter du 01 Octobre 2019. Valables jusqu'à nouvelle mise à jour, la date d'édition faisant foi.

Les présentes Conditions Particulières annulent et remplacent les Conditions Particulières des éditions antérieures. Elles complètent ou modifient le cas échéant les Conditions Générales de Vente.

### **CLUB MED SAS**

Club Med SAS, 11 rue de Cambrai 75957 Paris Cedex 19 – France. Tél : +33.1.53.35.35.53 - Fax : +33.1.53.35.36.16 - [www.clubmed.com](http://www.clubmed.com). Société par Actions Simplifiée au capital de 149 704 804 € - 572 185 684 RCS Paris. Licence IM075100307. N° TVA intracom : FR56 572185684. RCP n° AA.992.497 GENERALI ASSURANCES IARD  
2 rue Pillet-Will - F-75456 Paris Cedex 9. Garantie Financière APS, 15 avenue Carnot - F-75017 Paris

### **CLUB MEDITERRANEE SA Belgique**

Agent pour la Belgique de CLUB MED SAS

Avenue Louise 523 – 1050 Ixelles

Membre ABTOS – RPM Bruxelles BCE 0403.261464 – LIC 1002 CatA

Membre du Fonds de Garantie Voyages